

PRIORITÉS DE L'AMQ

POUR LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



1

REGAGNER L'ATTRACTIVITÉ MINIÈRE DU QUÉBEC ET PROTÉGER LA COMPÉTITIVITÉ

Réduire les délais et les coûts d'opération, simplifier les processus et améliorer la prévisibilité réglementaire afin d'attirer les investissements.



2

PLANIFIER L'ÉNERGIE ET LES INFRASTRUCTURES SELON LES RÉALITÉS DU DÉVELOPPEMENT MINIER

- Assurer un accès à l'énergie en région.
- Mieux intégrer les infrastructures de transport dans la planification minière.



3

REDONNER D'AVANTAGE AUX RÉGIONS MINIÈRES

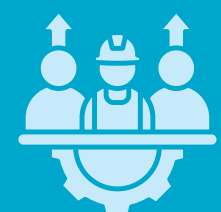
Moderniser les mécanismes de redistribution des redevances minières.



4

RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE EN RÉGIONS RESSOURCES

Soutenir l'attraction, la formation, l'immigration et les services essentiels aux communautés.



En savoir plus sur les
priorités de l'AMQ :

